Infrastructure Canada

Bâtir pour la prospérité :

les infrastructures publiques au Canada

Canada

Table des matières

Message du ministre 1

Bâtir une nation 3

Bâtir le Canada par des investissements dans les infrastructures 8

Bâtir ensemble un Canada meilleur 11

Les investissements du gouvernement du Canada 15

Ce dans quoi nous investissons 17

Principaux secteurs d'investissement 21

Regarder vers l'avenir 29

Col Kicking Horse, Golden, Colombie-Britannique (photo de la province de Colombie-Britannique)

Message du ministre

L'honorable Denis Lebel,
C.P., député

Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Les infrastructures publiques ont toujours été et continueront d'être des moteurs de la réussite du Canada en tant que nation. Les investissements, dans les autoroutes, les installations d'épuration des eaux, le transport en commun ou les installations culturelles aident nos industries à atteindre les marchés mondiaux, à protéger notre environnement et à appuyer nos villes et nos collectivités. Sachant à quel point les infrastructures sont importantes pour tous les Canadiens, je suis profondément honoré que le premier ministre m'ait demandé d'élaborer un plan à long terme pour les infrastructures publiques, plan qui se prolongera au-delà de l'échéance du Plan Chantiers Canada.

Le réseau des infrastructures publiques du Canada est vaste et complexe; ses routes et autoroutes, ses installations de traitement et de distribution des eaux, ses installations de production et de distribution d'énergie et plus encore desservent toutes les collectivités du Canada. Tous les ordres de gouvernement doivent contribuer à la maintenance et à l'amélioration de ce réseau. En prévision de l'après-Chantiers Canada, le gouvernement du Canada prévoit entamer un dialogue avec ses partenaires et les intervenants à propos du prochain plan sur les infrastructures publiques.

Notre gouvernement a toujours tenu un discours franc avec ses partenaires et ses intervenants sur les meilleurs moyens d'atteindre nos objectifs nationaux par des investissements dans l'infrastructure. Ensemble, nous avons élaboré des programmes qui ont fait du Canada un endroit de choix où il fait bon vivre et travailler. Depuis 2006, le Canada, dans son ensemble, a investi des montants records dans les infrastructures publiques. La réussite du Plan d'action économique du Canada témoigne de ce qui peut être accompli lorsque tous les ordres de gouvernement travaillent ensemble pour le bien du pays.

À titre de ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, je suis extrêmement fier de ce que nos partenariats avec nos homologues provinciaux, territoriaux et municipaux ont permis d'accomplir. Maintenant que nos projets visant à stimuler l'économie tirent à leur fin et que nous entamons la prochaine phase du Plan d'action économique du Canada, il est temps d'inviter nos partenaires à se joindre à la discussion sur la meilleure façon d'aller de l'avant, afin d'élaborer un nouveau plan à long terme sur les infrastructures du Canada. Une approche prudente en ce qui concerne les infrastructures publiques permettra de nous assurer que le Canada conserve son avantage concurrentiel et son économie résiliente.

L'honorable Denis Lebel, C.P., député

Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités
et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Train et pont de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, 1929, Lytton, Colombie-Britannique (photo de Bibliothèque et Archives Canada, PA-049788)

Bâtir une nation

Les infrastructures sont partout et touchent la vie de tous. De l'eau que nous buvons aux routes sur lesquelles nous circulons, les infrastructures publiques du Canada forment le canevas de notre nation. Notre qualité de vie, la prospérité de nos collectivités et la résilience de notre économie dépendent de nos réseaux d'infrastructure publique, et notre capacité à demeurer concurrentiel à l'échelle mondiale dépend de la qualité de ces réseaux.

Depuis la Confédération, le gouvernement fédéral soutient les infrastructures publiques du Canada en investissant dans les chemins de fer, le télégraphe, la Voie maritime du Saint-Laurent, les ports, les aéroports, les autoroutes, les services à large bande et d'autres infrastructures, comme celles requises pour la défense nationale ou pour soutenir les institutions culturelles nationales. Des colonies isolées du Nouveau Monde au pays moderne et dynamique d'aujourd'hui, notre histoire est gravée dans les infrastructures publiques présentes partout sur notre vaste territoire.

Les années 1800 : bâtir pour la Confédération

Durant les années 1800, les investissements dans les infrastructures publiques étaient axés sur les canaux et les chemins de fer. D'importants travaux publics, exigeants en main-d'œuvre et réalisés d'un océan à l'autre, ont permis d'unir une population dispersée et de donner naissance à une nation. Le canal de Lachine, achevé en 1825, qui permet de contourner les dangereux rapides du Saint-Laurent, a crée un lien de transport essentiel à la réussite et au développement économique de Montréal. Le canal Rideau, construit à l'origine pour son importance stratégique, s'étend sur plus de 200 kilomètres, d'Ottawa à Kingston. L'achèvement de cette voie navigable intérieure a permis de faire d'Ottawa, une petite ville de bûcherons, la capitale de notre nation. Le canal Rideau, inauguré en 1832, est maintenant un site du patrimoine mondial reconnu par l'UNESCO.

Construction du chemin de fer transcontinental, 1909, nord de l'Ontario, (photo de Stewart M. Ogilvy, Bibliothèque et Archives Canada, PA-103450).

Au 19e siècle, les travaux d'immobilisation les plus symboliques au Canada sont associés à la construction des chemins de fer. Une promesse de la Confédération, les engagements relatifs aux chemins de fer ont été inscrits dans l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* et ont permis de conclure l'union avec la Colombie-Britannique. Durant cette période qui a vu apparaître des chemins de fer partout dans l'Empire britannique et en Amérique, la population éparse du Canada qui, en 1881, était de 4,3 millions d'habitants, a créé un lien durable d'unité nationale qui a survécu aux désastres naturels, politiques et financiers. À la fin des années 1800, la traversée du territoire stérile du bouclier précambrien et des périlleuses montagnes Rocheuses était à la fois dangereuse et techniquement inimaginable. Le premier train de passagers a atteint Port Moody en Colombie-Britannique en juillet 1886, près de huit mois après la pose du dernier crampon en 1885. Plus d'un siècle et demi plus tard, les Canadiens voyagent toujours sur le réseau de chemin de fer national.

Au siècle suivant : industrialisation et urbanisation

Au moment où la Saskatchewan et l'Alberta se sont jointes à la Confédération en 1905, de plus en plus de Canadiens quittaient la ferme familiale et s'installaient dans les villes. Même si la population rurale nationale est demeurée plus importante que la population urbaine jusque dans les années 1920, les travaux publics au Canada répondaient à une nouvelle réalité industrielle et à la nouvelle prospérité des villes. Des innovations comme l'électrification, un service fiable de distribution de l'eau, les systèmes de gestion des déchets et les réseaux de transport en commun ont permis aux familles et aux usines de coexister dans les villes. De plus, les investissements dans les transports au 19e siècle ont soutenu les industries manufacturières et la croissance industrielle.

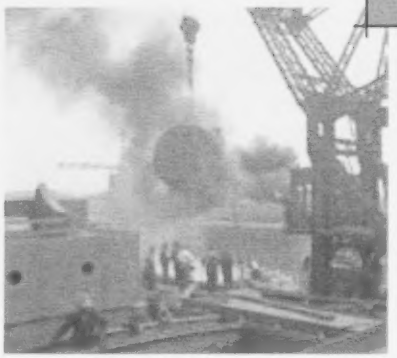

Une grue portuaire charge des pièces de chaudières et de moteur sur un chantier naval, 1943, Montréal, Québec (photo de l'Office national du film du Canada et de Bibliothèque et Archives Canada)

Montréal a publié son premier annuaire téléphonique dans les années 1880 et vers le milieu des années 1890, des villes de tout le pays, y compris Vancouver et Winnipeg, avaient des réseaux de tramways électriques. Outre le fait que les infrastructures publiques ont facilité le mouvement des matières brutes à l'intérieur du Dominion, d'importants investissements ont également soutenu la nouvelle classe ouvrière urbaine. L'Union des municipalités canadiennes, un précurseur de la Fédération canadienne des municipalités, était bien consciente du nouveau rôle des villes lors de la tenu sa première réunion en 1901. Les charpentes de construction en acier et les banlieues étaient les symboles d'une nouvelle économie alimentée par des centres urbains reliés entre eux par les cours d'eau, le chemin de fer, le télégraphe et le téléphone.

Infrastructure publique : l'âge d'or

Après la Seconde Guerre mondiale, les pays de partout dans le monde ont entamé leur reconstruction. Les années 1950 et 1960 sont en général considérées comme l'âge d'or de l'infrastructure moderne. La construction du tronçon de 306 kilomètres de la Voie maritime du Saint-Laurent entre Montréal et le lac Ontario, un projet commun Canada-États-Unis, compte parmi les plus grands travaux publics de cette période. Reconnue comme un des exploits d'ingénierie les plus complexes de l'histoire, la Voie maritime surpassait même la construction du canal de Suez en 1869 et la construction du canal de Panama en 1914. Le premier ministre John Diefenbaker, le président Dwight D. Eisenhower et la reine Elizabeth II ont officiellement ouvert la Voie maritime du Saint-Laurent en 1959.

Des ouvriers de la construction sur la Voie maritime du Saint-Laurent, 1957 (photo de l'Office national du film du Canada et de Bibliothèque et Archives Canada, PA-206919)

L'enthousiasme pour l'infrastructure publique en tant que source d'édification de la nation s'étend également à notre patrimoine culturel. Partout au pays, des bibliothèques, des arénas et des galeries d'art, et plus particulièrement le Centre national des arts du Canada, ont été construits pour marquer le centenaire du Canada.

Améliorations de la route transcanadienne, Banff, Alberta

Durant le boum d'après-guerre, l'automobile est devenue un symbole de prospérité, d'individualité et de modernité. Alors que le chemin de fer était toujours au cœur du réseau de transport, on a commencé à construire des autoroutes afin d'unir le Canada. En 1949, le gouvernement fédéral a adopté la *Loi sur la route transcanadienne*, qui a permis d'ouvrir la voie au financement mixte fédéral-provincial de ce qui allait devenir la plus longue autoroute nationale au monde. En 1962, devant une file de voitures de plus de trois kilomètres de long dans les deux directions, le premier ministre et des représentants des dix provinces ont procédé à l'ouverture officielle de l'autoroute transcanadienne à Rogers Pass, près de Revelstoke en Colombie-Britannique. Même si la construction n'a été achevée qu'en 1971, « l'autoroute de un milliard de dollars » du Canada était ouverte à la circulation, de l'Atlantique au Pacifique.

Ère de renouvellement

Après un déclin généralisé des dépenses d'infrastructures publiques en Occident durant les années 1970 et 1980, un intérêt renouvelé pour les investissements dans les infrastructures publiques a émergé au cours des dix dernières années. Au Canada, les gouvernements ont travaillé ensemble pour financer toutes sortes de projets d'infrastructure, qu'il s'agisse d'investissements dans des infrastructures écologiques communautaires ou de grands projets d'envergure régionale. Au Manitoba, le canal de dérivation de la rivière Rouge, construit dans les années 1950, a été élargi pour protéger les populations contre une inondation encore plus importante que « l'inondation du siècle » de 1997. Du nettoyage des ports au remplacement des canalisations, tous les ordres de gouvernement investissent dans le renouvellement des systèmes de distribution de l'eau et de traitement des eaux usées.

Expansion du canal de dérivation de la rivière Rouge, Winnipeg, Manitoba (photo de la Commission du canal de dérivation du Manitoba)

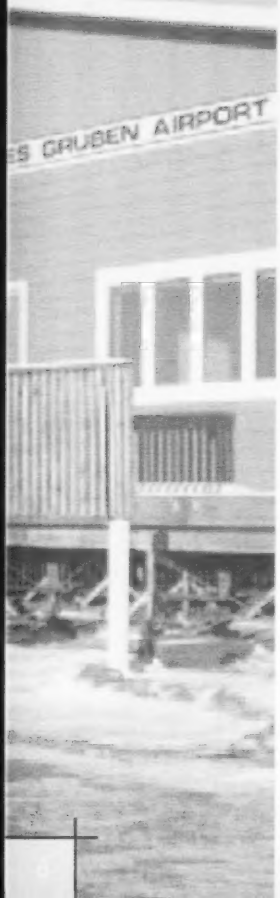

Les avantages découlant de ces investissements antérieurs qui soutiennent les infrastructures publiques et édifient la nation sont très apparents de nos jours. Les récents investissements ont contribué au renouvellement continu et à l'amélioration de ce que Statistique Canada appelle les infrastructures publiques de base (IPB) du Canada[1]. L'âge moyen de l'infrastructure est souvent utilisé comme indicateur de l'état de l'infrastructure et, comme on le voit dans le tableau ci-dessous, l'âge moyen des infrastructures publiques de base du Canada a atteint un pic en 2001, soit 17 ans. De 2001 à 2010, cette moyenne est tombée à 14,7 ans, ce qui comprend une baisse équivalant à une année entière de 2008 à 2010[2]. Les investissements sans précédent dans les infrastructures faits par tous les ordres de gouvernement partout au pays dans le cadre du Plan d'action économique du Canada contribueront vraisemblablement à une autre réduction de l'âge moyen des infrastructures publiques de base du Canada au cours des prochaines années.

Source : Statistique Canada, Division de l'investissement et du stock de capital.

* Remarque : Les IPB comprennent les ponts, les routes, les installations de distribution de l'eau, de traitement des eaux, de transport en commun et les installations culturelles et récréatives.

La réussite des investissements actuels ne signifie pas que le travail des trois ordres de gouvernement du Canada est terminé. Les infrastructures vieillissantes sont une réalité des sociétés modernes. L'Association des ingénieurs-conseils du Canada indique que 50 p. 100 des infrastructures publiques auront atteint la fin de leur vie utile d'ici 2027. Les gouvernements de partout dans le monde examinent comment investir de façon responsable pour maintenir leur compétitivité et leurs niveaux de vie.

Au cours des 50 dernières années, la portée des investissements possibles dans les infrastructures a augmenté dramatiquement. Les fondements des infrastructures publiques, comme les systèmes d'approvisionnement en eau potable, demeurent essentiels à notre prospérité et à notre bien-être, mais de nouveaux secteurs de croissance et d'investissement emballants font également leur apparition. Dans la foulée de la pire récession mondiale depuis 50 ans, le plus grand défi de tous les ordres de gouvernement consistera à investir prudemment dans les infrastructures publiques afin de protéger notre fragile reprise économique tout en soutenant notre croissance continue.

---

1 Statistique Canada définit les « infrastructures publiques de base » comme comprenant les catégories d'immobilisations suivantes : ponts, routes, installations de distribution de l'eau, de traitement des eaux, de transport en commun et les installations culturelles et récréatives.

2 Estimations fondées sur les engagements de dépenses de 2010 des données CAPEX de Statistique Canada.

Terminal aérien, Tuktoyaktuk, Territoires du Nord-Ouest

Améliorations au train de banlieue West Coast Express, Vancouver, Colombie-Britannique

Bâtir le Canada par des investissements dans les infrastructures

Les infrastructures publiques modernes et de calibre mondial sont des facteurs clés pour permettre aux Canadiens de profiter des avantages d'une économie forte, d'un environnement sain et de collectivités dynamiques.

Soutenir l'économie

Le gouvernement du Canada reconnaît depuis longtemps le lien entre les investissements dans les infrastructures et une économie forte. Les infrastructures publiques stimulent la productivité et l'innovation, facilitent les activités commerciales et favorisent le développement local et régional. Les différents ordres de gouvernement permettent de s'assurer que leurs investissements en matière d'infrastructure appuient une économie nationale saine.

Port de Montréal – Améliorations de l'accès et de la sécurité, Montréal, Québec

Les infrastructures publiques, comme les autoroutes et les routes locales, permettent le déplacement libre et efficace des biens et des gens. En tant que nation exportatrice, le Canada doit pouvoir compter sur un réseau de transport national intégré et efficient. En plus des autoroutes efficaces et sécuritaires, le Canada doit assurer des connexions ininterrompues entre tous les modes de transport, y compris les chemins de fer et les installations de transport des marchandises, qui sont des infrastructures de plus en plus importantes dans les zones à circulation élevée, comme les grandes plaques tournantes commerciales et les voies de navigation côtière. Dans un contexte local, les autoroutes et les routes jouent également un important rôle économique en permettant de relier les collectivités plus petites et éloignées aux grands centres économiques.

Ce besoin d'être relié comprend les services à large bande, qui sont vite devenus un élément indispensable de l'économie mondiale. Les services à large bande sont particulièrement importants dans les villes plus petites et éloignées, où la technologie est nécessaire pour améliorer l'accès des citoyens au gouvernement et aux services de santé, aux emplois, aux occasions d'affaires, à l'éducation et à la formation. La connectivité n'est cependant qu'un élément de l'histoire, où de meilleures infrastructures peuvent améliorer le potentiel d'innovation et de développement économique.

Les collectivités doivent être concurrentielles à l'échelle mondiale pour pouvoir obtenir des investissements et compter sur une main-d'œuvre qualifiée. Les investissements dans des systèmes d'eau potable sécuritaire et l'accès à des installations culturelles et récréatives sont essentiels à la création de collectivités prospères où il fait bon vivre. De plus, les voyages de tourisme et d'affaires contribuent considérablement à l'économie canadienne. Par exemple, en 2010, 1,6 million d'emplois au Canada, soit 9,2 p. 100 de tous les emplois au Canada, étaient dans le secteur du tourisme[3]. Par conséquent, les projets d'infrastructure associés au tourisme, comme la construction ou l'amélioration de centres de conférence, peuvent avoir des impacts économiques et régionaux importants.

[3] Statistique Canada, Module des ressources humaines du compte satellite du tourisme, 2010.

Infrastructures pour l'agrandissement du plus grand parc industriel de l'Atlantique, Dartmouth, Nouvelle-Écosse

Soutenir l'environnement

Le Canada, comme bien d'autres pays, prend des mesures afin de protéger son environnement naturel, tout en demeurant concurrentiel dans l'économie mondiale. Les projets d'infrastructure verte sont partout autour de nous, des éoliennes aux systèmes locaux de production d'énergie. Les investissements dans des domaines comme les technologies propres, les énergies renouvelables, l'eau saine, le transport durable, la gestion des déchets et les immeubles écologiques apportent une contribution importante en matière de protection de l'environnement et appuient une économie forte. Ils contribuent également à notre qualité de vie, grâce à l'amélioration de l'état de santé de nos bassins versants, la gestion de nos déchets solides et l'amélioration du rendement énergétique des immeubles communautaires. Ces investissements rendent nos collectivités viables.

Les efforts visant à minimiser les impacts potentiels de nos activités sont importants pour la santé publique et sont liés à nos efforts visant à aborder la question des changements climatiques. Les lieux choisis pour les constructions et la façon dont nous agrandissons nos villes et nos collectivités peuvent grandement changer les choses. Les villes constituent une importante source d'émissions de gaz à effet de serre (GES), et une meilleure intégration des systèmes énergétiques dans nos collectivités pourrait permettre de réaliser des économies d'énergie et de réduire les émissions de GES. Les niveaux d'efficacité énergétique que nous atteignons, la façon dont nous générons et distribuons l'énergie et les décisions que nous prenons en matière de transport, toutes ces décisions ont des répercussions sur la qualité de l'air que nous respirons. Des investissements stratégiques dans l'infrastructure verte peuvent contribuer à l'atteinte des objectifs environnementaux dans nos collectivités. Les choix écologiques que nous faisons au moment de planifier et de construire les infrastructures permettront de protéger l'air, l'eau et l'environnement des Canadiens pour les générations à venir.

Installations de gestion des déchets Robin Hood Bay, St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador

Soutenir les collectivités

Des investissements réfléchis dans l'infrastructure, même de petits investissements dans les infrastructures communautaires peuvent générer d'importants changements et créer des milieux et des espaces dynamiques et significatifs, tout en augmentant l'offre d'activités récréatives et en contribuant à l'augmentation du nombre d'espaces verts urbains.

Les infrastructures communautaires elles-mêmes, comme les arénas ou les immeubles récréatifs, les bibliothèques et les installations culturelles, jouent un rôle beaucoup plus important que de simplement fournir un espace pour des services, des activités sociales et des programmes. Elles permettent à des quartiers et à des gens d'interagir, de créer un sentiment d'appartenance et d'identité locale. Lorsque les gens sont réunis et que les interactions sociales augmentent, les collectivités prospèrent et deviennent plus saines et sécuritaires.

Pouvoir vivre et se déplacer au sein d'une collectivité est également un facteur clé de la qualité de vie. Le fait de pouvoir disposer de plusieurs modes de transport actif, comme des pistes cyclables et des sentiers pédestres, permet de créer des liens entre les gens et les collectivités tout en encourageant l'activité physique. Les investissements dans le transport en commun permettent également d'édifier des collectivités saines où il fait bon vivre. Par exemple, le transport en commun accessible peut aider les personnes âgées et les personnes handicapées à demeurer autonomes. Le transport en commun augmente également l'accès aux possibilités d'emploi et de formation et favorise une participation plus grande de la collectivité.

La sécurité publique, qu'il s'agisse des particuliers, des familles, des quartiers, des collectivités ou de la nation, est également essentielle pour assurer la prospérité de la société; les citoyens doivent se sentir en sécurité afin de se sentir engagés et de contribuer à la société et à l'économie. Des infrastructures viables et résilientes sont essentielles pour maintenir la sécurité et la sûreté; elles facilitent la prestation de services, y compris de services d'urgence en temps de crise, et permettent de créer le type d'environnement communautaire qui favorise la participation et l'engagement des citoyens, en assurant la sécurité des rues et des trottoirs, des espaces verts et des lieux récréatifs.

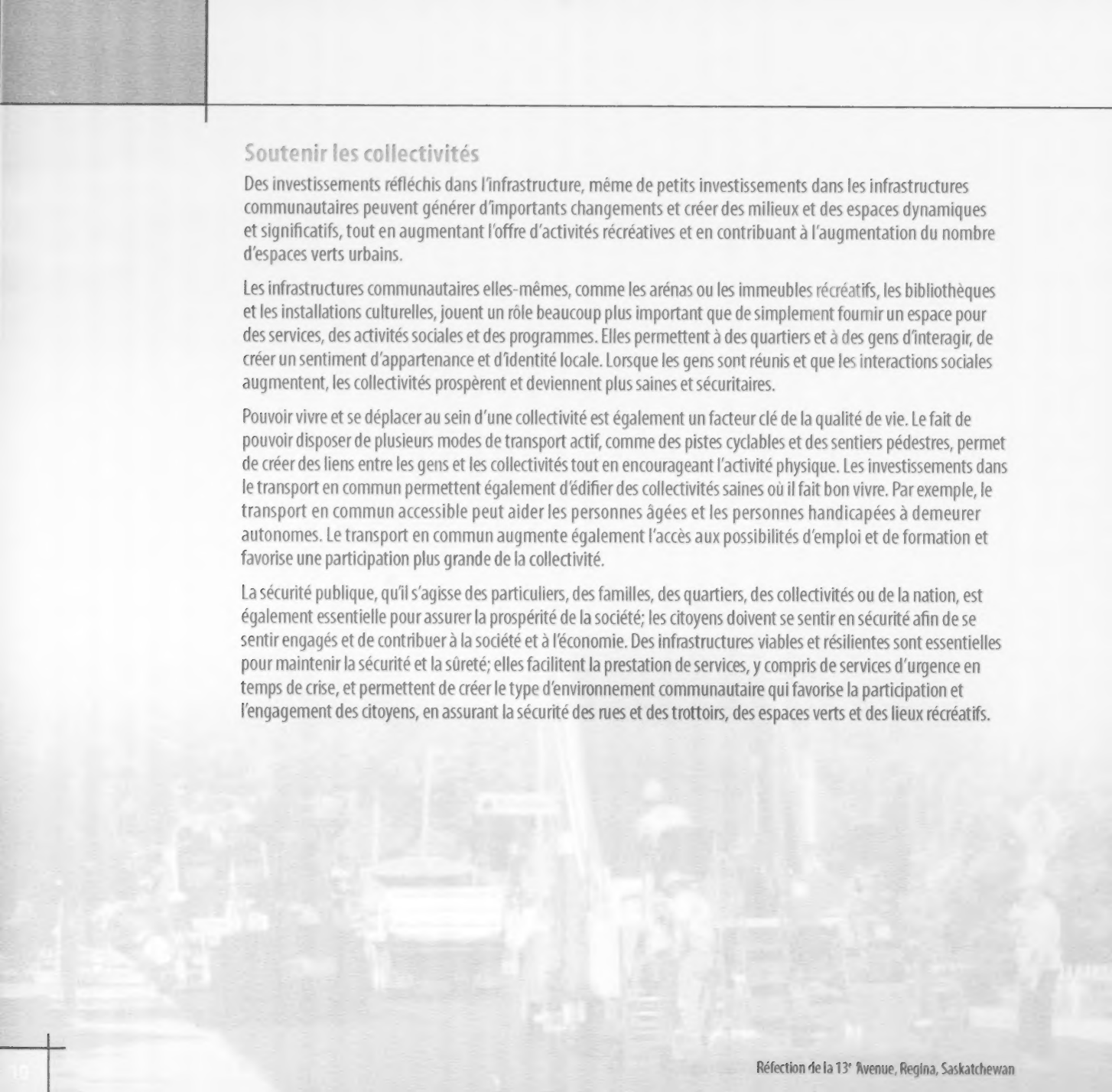

Réfection de la 13e Avenue, Regina, Saskatchewan

Notre approche collaborative

Tous les ordres de gouvernement du Canada reconnaissent l'importance d'une infrastructure publique solide et sa contribution à une économie plus forte, à une meilleure qualité de vie et à un environnement plus sain. Au cours des dernières années, les Canadiens ont constaté les avantages des investissements historiques dans l'infrastructure faits par le gouvernement fédéral, les provinces, les territoires et les municipalités.

Au Canada, les municipalités jouent un rôle important dans la gestion et l'exploitation de ces infrastructures. En fait, les municipalités sont propriétaires d'environ les deux tiers des infrastructures publiques du Canada. Par conséquent, les autorités provinciales, territoriales et municipales construisent, exploitent, entretiennent, restaurent et remplacent la plupart des infrastructures publiques au Canada.

Stock net de parts du capital public 2009

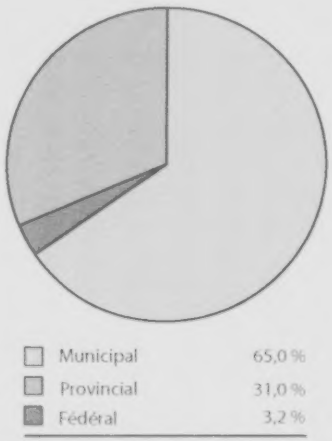

Source : Statistique Canada. Enquête sur les dépenses en immobilisations et réparations. Infrastructures publiques de base (eau potable, eaux usées, loisirs, culture, transport en commun, routes, ponts)

Le lancement du Plan Chantiers Canada en 2007 a marqué le début d'une nouvelle ère en matière de partenariats de financement des infrastructures, ainsi qu'une nouvelle relation entre tous les ordres de gouvernement. Le Plan était l'aboutissement de discussions et d'engagements avec les provinces et les territoires ainsi qu'avec le secteur municipal. Le but était de trouver une approche permettant de fournir des fonds fédéraux pour les infrastructures publiques provinciales, territoriales et municipales, d'une façon plus prévisible et à plus long terme. En raison des responsabilités relatives de chaque ordre de gouvernement, l'approche élaborée pour soutenir les infrastructures publiques était fondée en grande partie sur le principe du partenariat.

Alors que tous les ordres de gouvernement ont contribué à rétablir les investissements dans les infrastructures au cours des dernières années, des réformes fondamentales ont également été apportées au système de financement des infrastructures lui-même. Une planification à long terme, des programmes plus efficients et un accent plus grand mis sur la réparation et la restauration – ce sont là des éléments essentiels pour résoudre une fois pour toutes nos problèmes d'infrastructure. [Traduction]

– Pat Fiacco, maire de Regina, en Saskatchewan, janvier 2011.

Améliorations aux réseaux d'aqueduc et d'égouts, Kinistino, Saskatchewan

Le Plan Chantiers Canada a également jeté les fondements du partenariat solide qui était requis pour rapidement mobiliser les intervenants et réagir au ralentissement économique mondial survenu à la fin de 2008. Le 27 janvier 2009, dans son budget de 2009, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il mettait en œuvre de nouveaux programmes de stimulation de l'économie à court terme dans le cadre de Plan d'action économique. Une bonne collaboration de ses partenaires était essentielle pour en assurer la réussite.

Les résultats du Plan d'action économique témoignent du niveau élevé de collaboration entre tous les ordres de gouvernement du Canada, dans les efforts visant à trouver des projets de construction prêts à être réalisés, à réduire la bureaucratie et à accélérer l'approbation des projets.

Ces résultats ne se limitent pas au Plan d'action économique. Si les provinces, les territoires et les municipalités ont investi des montants records dans les infrastructures publiques, le gouvernement du Canada a offert un soutien financier important. En fait, comme on le voit dans le tableau ci-dessous, la contribution du gouvernement fédéral et les autres paiements de transfert pour les infrastructures publiques ont pratiquement triplé au cours des cinq dernières années, ce qui a permis cette augmentation des investissements. La majorité des fonds attribués au cours des dernières années, y compris près de 75 p. 100 en 2010-2011, ont été distribués par Infrastructure Canada.

Soutien fédéral au financement des infrastructures provinciales, territoriales et municipales* (G$, dollars constants)

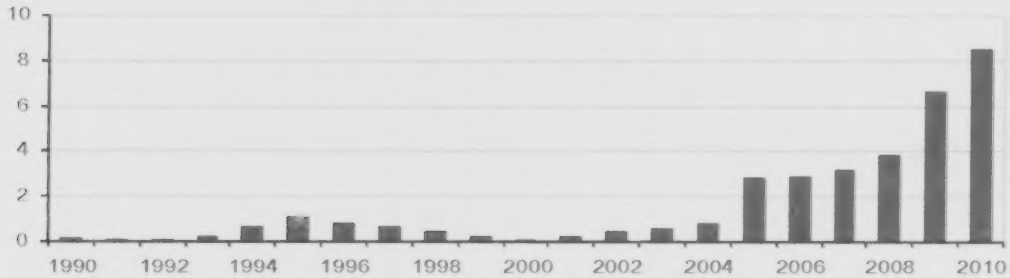

Source : Finance Canada et Infrastructure Canada, juin 2011

*Toutes les infrastructures publiques, y compris les infrastructures publiques de base.

Améliorations à l'autoroute 22N, Cochrane, Alberta

Au cours des 10 dernières années, les administrations provinciales, territoriales et municipales, avec le soutien financier du gouvernement du Canada, se sont affairées à répondre aux besoins en infrastructure publique partout au pays. Après être demeurés relativement stables durant les années 1980 et 1990, les investissements dans les actifs provinciaux, territoriaux et municipaux ont augmenté rapidement au cours de la dernière décennie. Le graphique ci-dessous représente l'augmentation des investissements dans les infrastructures publiques de base appartenant aux municipalités (la ligne verte), ainsi que les augmentations des investissements dans les actifs provinciaux et territoriaux (la ligne rouge).

Investissements dans les infrastructures publiques de base* (G$, dollars constants)

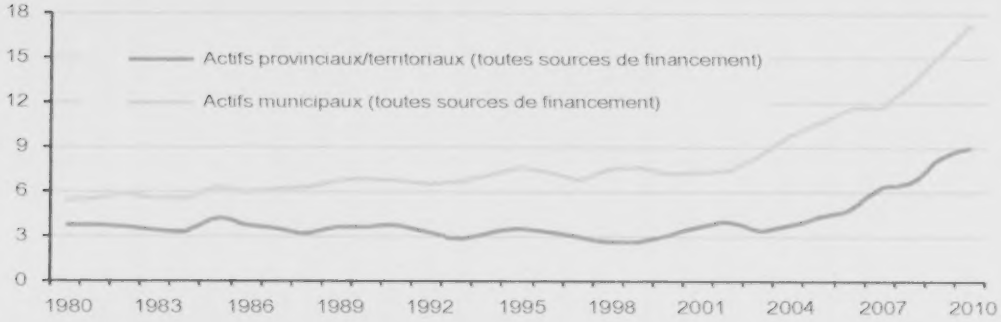

Source : Statistique Canada, août 2011.

* Comprend les ponts, les routes les systèmes de distribution de l'eau, de traitement des eaux usées, le transport en commun et les installations culturelles et récréatives.

Les municipalités transforment les fonds de relance fédéraux en emplois, en investissant dollar pour dollar et en gérant des milliers de projets sur le terrain, partout au pays [...]. Cela montre bien que certains enjeux sont tellement gros qu'aucun gouvernement ne peut en venir à bout seul.

– Gérald Tremblay, maire de Montréal, au Québec, le 27 mai 2010.

Prolongement de l'Autoroute 30, Montréal, Québec (photo du ministère des Transports du Québec)

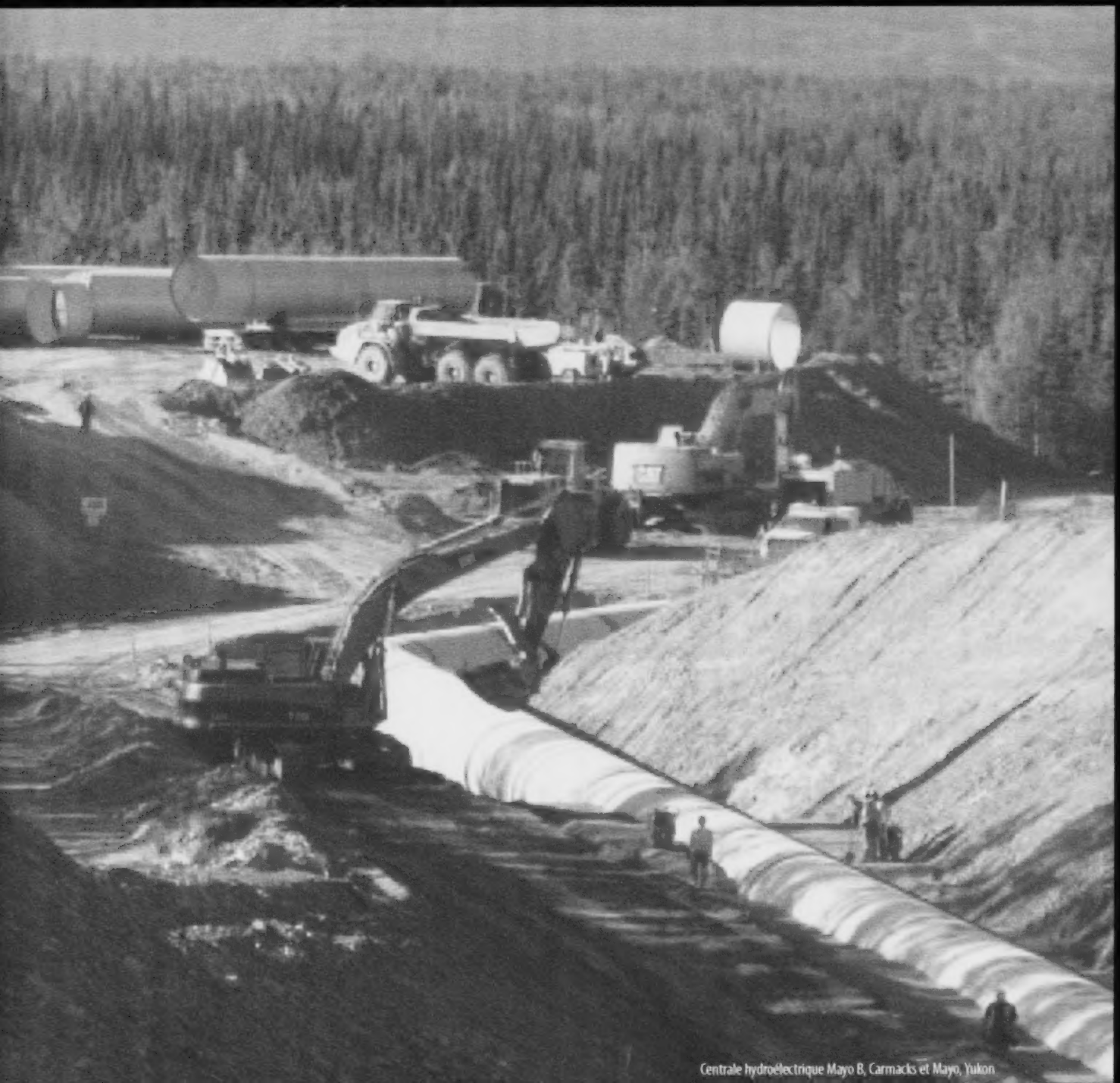

Centrale hydroélectrique Mayo B, Carmacks et Mayo, Yukon

Les investissements du gouvernement du Canada

En 2006, le gouvernement fédéral a entrepris des consultations à grande échelle sur l'avenir des investissements dans les infrastructures. Les partenaires et les intervenants provinciaux, territoriaux et municipaux ont clairement indiqué qu'il fallait offrir un financement prévisible à long terme qui appuie à la fois les priorités locales et les priorités à grande échelle. Le gouvernement du Canada les a écoutés et a élaboré une approche reconnue mondialement en matière d'investissement dans les infrastructures afin de fournir un financement stable et à long terme : le **Plan Chantiers Canada**.

À la suite du lancement du Plan Chantiers Canada, d'une valeur de 33 milliards de dollars, le gouvernement du Canada a poursuivi son engagement en matière d'infrastructures au Canada. Dans le cadre du Plan, il a augmenté le financement provenant du **Fonds de la taxe sur l'essence** qui a atteint 2 milliards de dollars annuellement en 2009-2010 et qui, à compter de 2014, sera transformé en fonds permanent doté du même montant d'argent.

En 2009, en réaction au ralentissement économique mondial, des milliards de dollars en financement à court terme ont été engagés pour les infrastructures dans le cadre du Plan d'action économique, y compris le Fonds de stimulation de l'infrastructure et le Fonds Chantiers Canada – volet Collectivités (Complément). Ce financement à court terme était un ajout bien accueilli au financement existant du gouvernement en matière d'infrastructure. Également en 2009, le gouvernement a lancé le **Fonds pour l'infrastructure verte**, qui est venu compléter l'apport exhaustif d'Infrastructure Canada en matière d'investissements dans l'infrastructure.

Ces investissements permettront d'assurer la prospérité du Canada au 21e siècle

Le point sur les investissements fédéraux

Le financement des infrastructures au Canada est à la fois complexe et gratifiant. La gestion prudente des fonds des contribuables oriente les investissements dans les infrastructures dans le but d'appuyer les priorités de la nation : de renforcer l'économie, tout en soutenant les objectifs locaux.

Depuis le 27 janvier 2009 (budget de 2009), Infrastructure Canada a engagé plus de 10,6 milliards de dollars dans environ 6 400 projets d'infrastructure. Si l'on combine ce montant aux contributions des provinces, des territoires, des municipalités et des autres partenaires de financement, on obtient un total d'environ 30 milliards de dollars engagés dans des projets d'infrastructure dans les collectivités partout au pays.

Quai d'assemblage de Nanaimo, Terminal flottant des navires de croisière, Nanaimo, Colombie-Britannique

Examinons les engagements d'Infrastructure Canada depuis le lancement du Plan Chantiers Canada en 2007[4] :

- **plus de 11,5 milliards de dollars en investissements ciblés;**
- **près de 2 milliards de dollars en financement de base pour les provinces et les territoires;**
- **plus de 3,7 milliards de dollars provenant de la taxe sur l'essence[5].**

Les investissements ciblés portent sur les infrastructures communautaires et les infrastructures à grande échelle. Les fonds sont dirigés vers des priorités comme l'eau potable et le transport en commun et comprennent les fonds distribués dans le cadre du Fonds Chantiers Canada, du Fonds de stimulation de l'infrastructure et du Fonds pour l'infrastructure verte.

Le Financement de base pour les provinces et les territoires offre aux provinces et aux territoires un financement stable à long terme axé sur leurs priorités. Ce financement est rationalisé et souple et les exigences administratives sont simplifiées.

Le Fonds de la taxe sur l'essence est distribué aux municipalités pour appuyer leurs projets d'infrastructure municipale durables sur le plan de l'environnement.

En 2008, le gouvernement du Canada a annoncé que le Fonds de la taxe sur l'essence deviendrait permanent et permettrait de distribuer aux villes et municipalités du Canada 2 milliards de dollars par année en financement prévisible et à long terme pour les infrastructures.

En plus du financement fourni par Infrastructure Canada, le gouvernement fédéral a plusieurs autres fonds destinés à l'infrastructure :

- **Transports Canada** gère plus de 3 milliards de dollars de financement pour les initiatives des portes d'entrée et des passages frontaliers;
- **Les agences de développement régional** ont engagé 500 millions de dollars pour des installations récréatives dans le cadre du Plan d'action économique du Canada;
- **Partenariats public-privé Canada** fournira 1,2 milliard de dollars pour des partenariats public-privé.

---

4 En date du 20 septembre 2011 (voir également la note 5 sur la taxe sur l'essence).

5 Représente le montant cumulatif dépensé de 2005-2006 à 2009-2010.

Agrandissement du port et du terminal portuaire de Belledune, Nouveau-Brunswick

Ce dans quoi nous investissons

La majorité des engagements de financement d'Infrastructure Canada en vertu des programmes ciblés appartiennent à l'une des six catégories principales d'investissement suivantes.

Catégorie principale	Investissements fédéraux* (en milliards de dollars)
Transports	3,93 $
Infrastructure verte (y compris le traitement des eaux usées)	2,09 $
Transport en commun	2,55 $
Sports et loisirs	0,93 $
Eau potable	0,81 $
Culture et tourisme	0,68 $

Financement ciblé par catégorie principale*

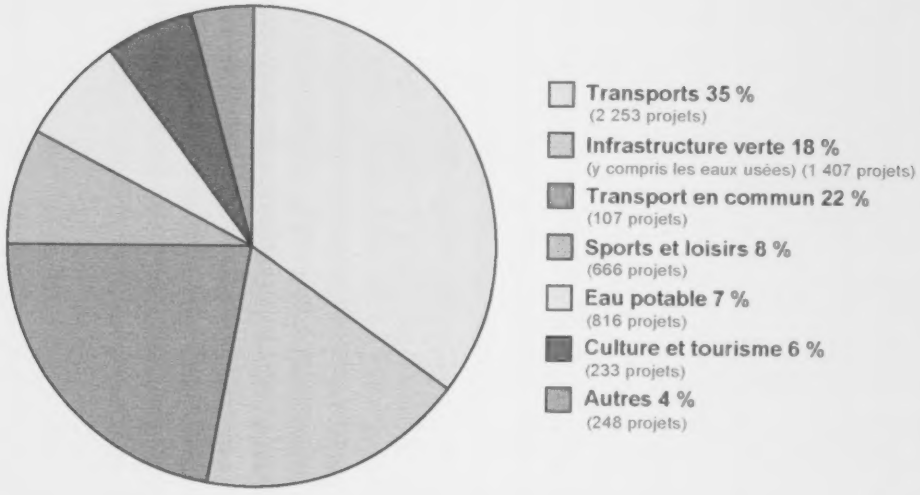

* Comprend le Fonds Chantiers Canada — volet Grandes infrastructures, le Fonds Chantiers Canada — volet Collectivités, le Fonds de stimulation de l'infrastructure et le Fonds pour l'infrastructure verte.

Nouvelles pistes cyclables, London, Ontario

Financement fédéral par juridiction*

Province/Territoire	Fonds fédéraux (en millions de dollars)
Colombie-Britannique	2 667 $
Alberta	2 069 $
Saskatchewan	766 $
Manitoba	815 $
Ontario	7 411 $
Québec	4 779 $
Nouveau-Brunswick	642 $
Nouvelle-Écosse	720 $
Île-du-Prince-Édouard	287 $
Terre-Neuve-et-Labrador	490 $
Yukon	316 $
Territoires du Nord-Ouest	249 $
Nunavut	245 $

* Les totaux comprennent :

- le total des engagements pris dans le cadre du Fonds Chantiers Canada – volet Grandes infrastructures, du Fonds Chantiers Canada – volet Collectivités, du Fonds de stimulation de l'infrastructure et du Fonds pour l'infrastructure verte (depuis 2007);
- les allocations totales en vertu du Financement de base pour les provinces et les territoires (de 2007-2008 à 2013-2014);
- les allocations totales en vertu du Fonds de la taxe sur l'essence (de 2007-2008 à 2011-2012).

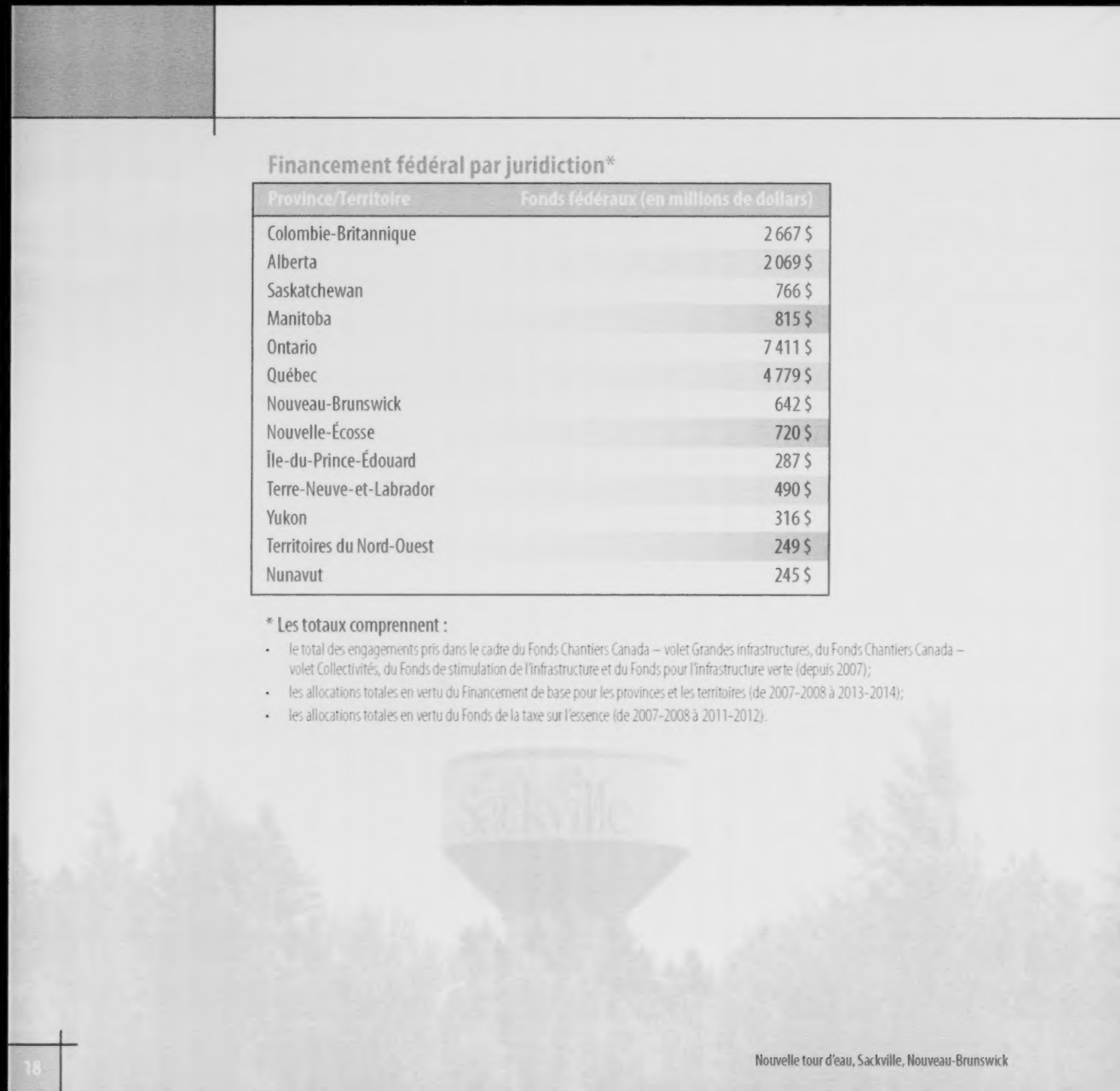

Nouvelle tour d'eau, Sackville, Nouveau-Brunswick

Investissements communautaires

Alors que ces investissements permettent d'accroître la prospérité du pays, leurs impacts les plus importants sont ressentis sur nos collectivités, comme le montrent les projets suivants.

Résolution des problèmes de qualité de l'eau à Rocky View, en Alberta

Les habitants de la région de Bragg Creek, dans les contreforts à l'ouest de Calgary, devaient depuis des années faire bouillir leur eau ou consommer de l'eau potable acheminée par camion depuis Calgary. Comme il n'y avait aucun système de traitement des eaux dans la collectivité, les puits à nappe constante qui permettent d'extraire l'eau de la rivière Elbow avoisinante étaient toujours à risque. Maintenant, les investissements dans les infrastructures publiques permettent de construire une nouvelle usine de traitement des eaux potables.

Restauration de friches industrielles à Harvey, au Nouveau-Brunswick

Dans le petit village de Harvey, au sud-ouest de Fredericton, une scierie abandonnée était devenue un danger public et les piles de cèdre en décomposition présentaient des dangers d'incendie. L'approvisionnement en eau du village était également menacé de contamination par la scierie abandonnée. Les investissements publics en matière de restauration des friches industrielles ont permis de transformer un site abandonné au centre de la ville en un espace pouvant être utilisé par la collectivité.

Promotion de la culture canadienne à Baie-Comeau, au Québec

La ville de Baie-Comeau dispose maintenant d'un centre culturel de grande envergure, grâce au financement provenant du Fonds de stimulation de l'infrastructure du gouvernement fédéral. Les locaux du Centre des arts de Baie-Comeau servent pour des cours de danse et de musique, des répétitions et des programmes de diffusion. Le Centre peut recevoir des artistes en résidence afin de soutenir la création de nouvelles œuvres, et la configuration de sa nouvelle salle de spectacle peut être adaptée pour accueillir de grandes foules autant que de petits groupes. L'édifice, qui loge également la bibliothèque municipale, constitue un ajout précieux pour la collectivité.

Usine de traitement d'eau potable, Rocky View, Alberta

Échangeur routier de la ceinture périphérique du Sud-Ouest, Edmonton, Alberta

Principaux secteurs d'investissement

Les investissements du gouvernement du Canada dans les infrastructures couvrent toutes les catégories principales d'infrastructures publiques, et ce, partout au pays. Ces infrastructures appuient l'économie et font du Canada un pays où il fait bon vivre et investir.

Vous trouverez ci-dessous de brèves descriptions des principales priorités de financement d'Infrastructure Canada, ainsi que de certains projets. Pour voir les projets dans votre région, consultez le site : www.infrastructure.gc.ca.

Eaux usées

Les investissements dans les infrastructures de traitement des eaux usées sont importants pour la protection de la santé du public et pour améliorer la viabilité à long terme des environnements aquatiques du Canada. Les réseaux de collecte et de traitement des eaux usées contribuent à l'atteinte de plusieurs objectifs importants, y compris l'amélioration des niveaux de traitement des eaux usées et l'augmentation du nombre de ménages branchés à ces systèmes. L'amélioration de la fiabilité de ces réseaux est également importante. Même lorsqu'il existe des réseaux adéquats de traitement, les eaux de ruissellement peuvent provoquer un débordement des égouts, ce qui pourrait entraîner un déversement des eaux usées directement dans nos rivières, nos lacs et nos océans.

Égout, chemin Kieley et avenue Everard à St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador

Dans le secteur du chemin Kieley et de l'avenue Everard, à St. John's, les propriétaires éprouvaient depuis longtemps des problèmes de refoulement d'égouts et d'inondation des sous-sols. Les employés municipaux devaient faire une vidange des égouts municipaux et procéder à l'entretien des conduites de ce secteur toutes les semaines. Maintenant, grâce à une aide de 200 000 $ du gouvernement fédéral, toutes les conduites d'égout du secteur ont été remplacées. Le nouveau réseau d'égout améliorera la santé et la sécurité des habitants et permettra à la ville de consacrer de précieuses ressources à l'entretien d'autres projets municipaux.

Eau potable

Même si le Canada a d'abondantes réserves d'eau douce à l'intérieur de ses frontières, plusieurs collectivités éprouvent des problèmes de gestion, de distribution et de qualité de l'eau potable. L'amélioration des infrastructures d'eau potable permet de protéger la santé humaine en faisant en sorte que les Canadiens ont accès à des sources d'eau potable sécuritaires, fiables et sûres qui répondent ou dépasse les exigences des *Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada*.

Les investissements dans l'amélioration des installations de traitement des eaux peuvent à la fois améliorer la qualité de l'eau potable et augmenter le nombre de ménages ayant accès à une eau de qualité. Les améliorations apportées aux réseaux de distribution de l'eau peuvent augmenter le nombre de ménages dotés de compteurs, ce qui peut permettre de réduire la consommation d'eau par habitant. De meilleures infrastructures peuvent diminuer les fuites ou les pertes d'eau et diminuer le recours aux traitements chimiques et le nombre d'avis de faire bouillir l'eau émis par une collectivité.

Remplacement des égouts des promenades Kelley et Everard, St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador

Les réservoirs municipaux de Gilbert Plains et Grandview, au Manitoba

Grâce à une contribution de 723 333 $, deux municipalités rurales voisines du Parc national Riding Mountain dans l'ouest du Manitoba peuvent maintenant vanter la qualité et l'abondance de l'eau potable dans leurs collectivités. Dans le cadre de ce projet, les villes de Gilbert Plains et de Grandview ont augmenté leur capacité de traitement et d'entreposage de l'eau, agrandi leurs réservoirs d'eau et converti leurs stations de traitement en stations de pompage. Les conduites d'eau endommagées ont été remplacées et des générateurs d'électricité d'urgence ont été installés.

Transports

Les routes offrent un service essentiel qui a une incidence directe sur la qualité de vie dans les collectivités canadiennes. Les infrastructures de transport assurent les déplacements sécuritaires et efficaces des personnes et des biens. Un réseau national de transport efficace permet aux collectivités canadiennes d'être reliées entre elles et au reste du monde. Ce réseau est un élément clé pour promouvoir la compétitivité du Canada, son commerce, sa sécurité et sa qualité de vie.

Les investissements dans les autoroutes et les routes améliorent la sécurité et l'efficience des transports et minimisent les impacts environnementaux découlant de la congestion et d'émissions de gaz à effet de serre. Plus précisément, ces investissements peuvent accroître la mobilité en réduisant la congestion et en diminuant le nombre d'accidents de la circulation et la quantité d'émissions de gaz. Ils peuvent également entraîner une réduction du temps de réponse des véhicules d'urgence. Par conséquent, le nombre de ménages bénéficiant d'une meilleure protection incendie est plus élevé. De plus, les investissements dans notre réseau national d'autoroutes, y compris les voies de raccordement aux installations intermodales et aux points d'entrée internationaux, augmentent la compétitivité de notre économie.

Des boulevards périphériques pour accroître l'efficience du transport à Calgary et à Edmonton, en Alberta

Le gouvernement du Canada a fourni 150 millions de dollars pour la construction de boulevards périphériques autour de Calgary et d'Edmonton. À Calgary, une autoroute de 25 kilomètres à six voix reliera la 17e Avenue SE au chemin Macleod. À Edmonton, un nouveau tronçon d'autoroute de 11 kilomètres complétera la partie sud du boulevard périphérique et reliera l'autoroute 216 au corridor nord-sud de l'autoroute 2. Une circulation plus fluide, des voies d'expédition simplifiées et des taux de collision plus faibles sont quelques-uns des nombreux avantages de ces projets pour les deux plus grandes villes de l'Alberta.

Réservoirs d'eau municipaux, Gilbert Plains et Grandview, Manitoba

Transport en commun

Un transport urbain efficace constitue un élément clé pour relever les défis économiques à court terme et pour préparer les collectivités canadiennes aux réalités économiques et environnementales de l'avenir. Le transport en commun est un élément essentiel de l'infrastructure de transport urbain. Des réseaux de transport en commun bien planifiés peuvent offrir aux habitants des villes des moyens de transport rapides, efficaces et économiques, ainsi qu'un meilleur accès aux emplois, à l'éducation, aux établissements de soins de santé et aux installations récréatives.

Les investissements dans les projets de transport en commun permettent d'augmenter le nombre de personnes empruntant les transports en commun, donc réduire le nombre de voitures sur la route et la congestion et les polluants atmosphériques. Ces investissements peuvent augmenter l'efficience des activités économiques et donc générer des économies de coûts grâce à la réduction du temps consacré aux déplacements.

Répondre à la demande de transport en commun à Vancouver, en Colombie-Britannique

Le volet Grandes infrastructures du Fonds Chantiers Canada contribue plus de 9 millions de dollars pour aider le service de train de banlieue West Coast Express à répondre à la demande de transport en commun urbain dans le district régional du Grand Vancouver. Avec un parc de trains et d'autobus de pointe, West Coast Express offre ses services aux passagers de Vancouver et des banlieues de Mission, Port Haney, Maple Ridge, Pitt Meadows, Port Coquitlam, Coquitlam et Port Moody. Pour répondre à la demande croissante de services de la part des passagers des banlieues, West Coast Express va acheter sept wagons additionnels et améliorer la gare Waterfront, à Vancouver et la gare de Mission. Dans ces deux gares, des quais plus longs amélioreront l'accès et la sécurité des passagers et accommoderont des trains plus longs.

Énergie verte

La croissance de l'économie et de la population au Canada génère des besoins toujours plus grands en énergie. Répondre à cette demande uniquement avec des combustibles fossiles contribue à la pollution de l'air et aux émissions de gaz à effet de serre. Il y a un besoin pressant de créer une infrastructure d'énergie verte et de renforcer et d'élargir les réseaux existants de transport d'électricité. C'est pourquoi il est de plus en plus important d'investir dans les infrastructures d'énergie durable. Les investissements dans l'énergie électrique renouvelable, par exemple, permettent de remplacer l'électricité produite à partir de combustibles fossiles, principalement le charbon et le pétrole, qui est à l'origine d'une grande quantité d'émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques au Canada. De plus, les sources d'énergie renouvelable sont souvent petites et réparties dans un grand territoire. Cela augmente le nombre de sources de production d'électricité, ce qui crée un réseau mieux réparti et, par conséquent, plus résilient, fiable et sécuritaire.

Améliorations au train de banlieue West Coast Express, Vancouver, Colombie-Britannique

Ligne de transport d'électricité du nord-ouest du lac Bob Quinn à Skeena, en Colombie-Britannique
Le gouvernement du Canada contribue 130 millions de dollars à la construction de la ligne de transport d'électricité du nord-ouest, par l'entremise de son Fonds pour l'infrastructure verte. Lorsqu'elle sera terminée, la ligne transportera un courant de 287 kilovolts le long d'un corridor montagneux de 344 kilomètres, à partir du poste électrique de Skeena, près de Terrace, jusqu'au nouveau poste électrique qui sera construit près du lac Bob Quinn. La ligne de transport permettra d'approvisionner en énergie propre et renouvelable les collectivités éloignées du nord de la Colombie-Britannique, dont l'électricité est actuellement produite à l'aide de génératrices fonctionnant au diesel. La construction devrait se poursuivre jusqu'à la fin de 2013.

Culture et tourisme

Les investissements dans la culture et le tourisme permettront de mettre en valeur le Canada et les talents canadiens au pays et ailleurs dans le monde. Notre ingéniosité et notre identité nationale sont mises en valeur grâce à des investissements dans des opéras, des centres d'exposition et des centres d'interprétation. Bon nombre des investissements d'Infrastructure Canada en culture et tourisme, comme ceux faits dans les bibliothèques et les salles d'exposition, ont permis de créer des installations multifonctionnelles qui servent de point de rencontre pour les activités communautaires et les événements culturelles. Par conséquent, les investissements dans ces installations peuvent entraîner la tenue d'activités qui appuient les grandes priorités économiques de la collectivité faisant ainsi la promotion d'une région et le Canada comme une destination de choix pour les touristes de partout dans le monde tout en améliorant la capacité des collectivités à exprimer, préserver, développer et promouvoir leur patrimoine culturel.

Le nouveau Centre des congrès aura des répercussions économiques importantes à Ottawa, en Ontario
Rendu possible, en partie grâce à une contribution de 50 millions de dollars du volet Grandes infrastructures du Fonds Chantiers Canada, le nouveau Centre des congrès d'Ottawa est maintenant terminé. Le projet a permis de tripler la capacité d'accueil du Centre et devrait générer des retombées économiques de 129 millions de dollars de 2011 à 2015, en plus de créer 1 200 nouveaux emplois. Cette installation du centre-ville, avec sa façade de verre, a créé une nouvelle norme en matière de conception durable et est un centre d'intérêt architectural dans un secteur hautement touristique d'Ottawa.

Centre des congrès d'Ottawa, Ottawa, Ontario

Un nouveau musée fera la promotion de la culture locale à Edson, en Alberta

Le musée Galloway Station occupait une place importante dans le tissu culturel d'Edson en raison de sa collection portant sur le chemin de fer, les mines de charbon et les industries forestières qui ont contribué à la fondation de la ville et à son économie. Cependant, la collection du musée est en croissance et les espaces actuels d'exposition ne pouvaient plus contenir les nouvelles pièces. Grâce à une contribution de 950 000 $ du Fonds de stimulation de l'infrastructure du gouvernement fédéral, cette pénurie d'espace a été résolue. Les travaux consistaient à agrandir l'espace d'exposition du musée et à ajouter une salle polyvalente ainsi qu'un hall de réception qui peut servir à des réunions d'entreprise et des activités éducatives. Les améliorations apportées à l'édifice contribuent aussi à protéger les artefacts exposés. Un meilleur éclairage ainsi que des contrôles de la température et de l'humidité favorisent la conservation de la grande variété d'objets fragiles que possède le musée. Les installations d'expédition et de réception permettent d'améliorer la sécurité et la manutention des objets.

Sports et loisirs

Pour les collectivités du pays, les infrastructures sportives et de loisirs sont une des pierres angulaires de la vitalité et de la qualité de vie des collectivités. En plus de promouvoir un mode de vie sain et actif, les patinoires, les centres communautaires, les centres aquatiques, les parcs et les espaces extérieurs du Canada servent souvent de point de rencontre pour la tenue d'événements communautaires et de réunions qui contribuent à créer des collectivités fortes, dynamiques et saines. Ces investissements favorisent l'inclusion sociale et la cohésion des collectivités tout en contribuant à réduire le crime et la violence. Les installations sportives modernes appuient également le travail des athlètes canadiens et donnent aux collectivités canadiennes la chance d'offrir des activités sportives à l'échelle régionale, nationale ou internationale.

Une nouvelle installation sportive pour la petite collectivité de Buick Creek, en Colombie-Britannique

Depuis un certain temps, les habitants du district régional de Peace River souhaitaient avoir une patinoire intérieure et des installations récréatives locales. Grâce à un appui financier de 946 267 $ du programme Infrastructures de loisirs du Canada du gouvernement fédéral et de 200 000 $ du Fonds de stimulation de l'infrastructure, ce projet est devenu une réalité. Les résidants de la collectivité bénéficient désormais d'une patinoire intérieure, respectant les dimensions réglementaires, aménagée dans un nouveau bâtiment. Les installations comprennent des vestiaires chauffés, des locaux techniques et d'entreposage, en plus d'un local en concession. Les personnes handicapées ont aussi accès à l'édifice. En hiver, on peut maintenant y jouer au hockey, pratiquer le patinage artistique, le ballon-balai et le patinage pour le grand public. De mai à octobre, les installations permettent de pratiquer divers sports comme le volleyball, le hockey en salle et le soccer intérieur. Le centre récréatif sert aussi d'endroit pour des rencontres communautaires et des activités sociales.

Aréna de Buick Creek, District régional de Peace River, Colombie-Britannique

Le Fonds de la taxe sur l'essence (2 G$ par année)

Grâce au Fonds de la taxe sur l'essence, les municipalités du Canada auront accès à 2 milliards de dollars par année pour leurs priorités locales. Le programme offre aux municipalités un financement annuel prévisible avec une grande souplesse : les municipalités n'ont pas à fournir de financement en contrepartie; les fonds peuvent être conservés pour les années à venir et il n'est pas nécessaire de présenter des demandes d'approbation pour des projets individuels. Le Fonds de la taxe sur l'essence a été lancé en 2005-2006. En 2008, le gouvernement a annoncé que le Fonds de la taxe sur l'essence deviendrait une mesure permanente et qu'il fournirait aux villes et municipalités du Canada 2 milliards de dollars par année en financement prévisible et à long terme pour les infrastructures.

Le Financement de base pour les provinces et les territoires (2,3 G$)

Grâce au Financement de base pour les provinces et les territoires, les provinces et les territoires reçoivent un financement stable, prévisible et souple. Ce financement, qui sera offert jusqu'en 2013-2014, est alloué par l'intermédiaire d'un processus d'approbation fédéral simplifié et offre aux provinces et aux territoires une grande souplesse. Lorsque le Financement a été créé en 2007-2008, les provinces et les territoires devaient recevoir 25 millions de dollars par année pendant sept ans (totalisant 175 millions de dollars). Dans le cadre du Plan d'action économique, les provinces et territoires ont obtenu la possibilité d'accéder plus rapidement à ce financement, afin d'appuyer la reprise économique.

Afin de tenir compte des faibles populations des trois territoires nordiques, les allocations du Fonds Chantiers Canada ont été combinées aux sommes qui leur étaient destinées dans le cadre du Financement de base pour les provinces et les territoires. Ce financement combiné est attribué selon les conditions associées au Financement de base pour les provinces et les territoires. L'enveloppe résultante est de 185,8 millions de dollars, de 182,7 millions de dollars et de 182,91 millions de dollars pour les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le Yukon respectivement.

Le Fonds Chantiers Canada (9,3 G$, y compris le Complément)

Le Fonds Chantiers Canada répond aux priorités nationales et régionales, ainsi que les initiatives communautaires, par une approche à deux volets. Le volet Grandes infrastructures du Fonds est axé sur les projets stratégiques plus vastes, d'importance nationale et régionale présentant des avantages économiques, environnementaux et sociaux. Le volet Collectivités met l'accent sur les initiatives locales, par l'entremise d'un financement réservé aux projets réalisés dans les collectivités dont la population est inférieure à 100 000 habitants (de 2008-2009 à 2016-2017).

Le Fonds de stimulation de l'infrastructure (4 G$)

Dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, le gouvernement fédéral a créé le Fonds de stimulation de l'infrastructure, doté de plusieurs millions de dollars et qui offre du financement pour les projets d'infrastructure provinciaux, territoriaux, municipaux et communautaires prêts à être réalisés. Le Fonds de stimulation de l'infrastructure vient compléter le financement fédéral existant destiné aux infrastructures en mettant l'accent sur les objectifs à court terme de stimulation de l'économie (de 2008-2009 à 2011-2012).

L'aréna des Jeux d'hiver de l'Arctique, Iqaluit, Nunavut

Le Fonds pour l'infrastructure verte (1 G$)
Dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, le gouvernement a créé le Fonds pour l'infrastructure verte. Ce programme quinquennal (de 2009-2010 à 2013-2014) cible les projets qui permettront d'améliorer la qualité de l'environnement et qui à long terme contribueront à la durabilité de l'économie. Le Fonds pour l'infrastructure verte soutient des projets qui permettent d'assainir l'air, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer la qualité de l'eau.

Le Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers (2,1 G$)
Transports Canada est responsable du Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers. Ces investissements ont pour but d'améliorer la circulation des biens entre le Canada et le reste du monde. Ce financement, attribué au mérite, permet d'améliorer les infrastructures dans des emplacements clés, comme les grands passages frontaliers entre le Canada et les États-Unis.

L'Initiative de la Porte et du Corridor de l'Asie-Pacifique (1 G$)
Par l'entremise de l'Initiative de la Porte et du Corridor de l'Asie-Pacifique, gérée par Transports Canada, les investissements appuient des stratégies particulières visant à saisir les occasions offertes par la géographie, le commerce et le transport dans des régions clés. En préconisant l'approche du corridor et des portes d'entrée, le gouvernement du Canada entreprend l'élaboration de politiques, une planification et des investissements stratégiques dans les réseaux de transport pour renforcer la position du Canada dans le commerce international.

Le Fonds partenariats public-privé (1,2 G$)
Le Fonds partenariats public-privé de 1,2 milliard de dollars est un programme fondé sur le mérite, qui soutient les projets d'infrastructure en partenariat public-privé qui créent de la valeur pour les Canadiens, qui développent le marché canadien des PPP et qui offrent d'importants avantages au public. Il est géré par Partenariats public-privé Canada.

Le programme Infrastructure de loisirs du Canada (500 M$)
Le programme Infrastructure de loisirs du Canada a investi 500 millions de dollars dans des installations récréatives partout au Canada, dans le cadre du Plan d'action économique du Canada. Cette initiative nationale a constitué une stimulation temporaire de l'économie, qui a permis d'atténuer les effets de la récession mondiale tout en renouvelant, modernisant et agrandissant les infrastructures de loisirs des collectivités canadiennes. Ce financement est offert par les organismes fédéraux de développement régional (de 2008-2009 à 2011-2012).

Modernisation du Port de Sept-Îles, Sept-Îles, Québec

Parc éolien de Summerside, Summerside, Île-du-Prince-Édouard

Regarder vers l'avenir

Maintien des partenariats

Pour atteindre nos objectifs en tant que nation, tous les ordres de gouvernement et tous les autres partenaires doivent travailler ensemble. Bien que la majeure partie des infrastructures publiques au Canada appartiennent aux administrations provinciales, territoriales et municipales et sont gérées par elles, le gouvernement du Canada reconnaît le rôle central que joue cette infrastructure dans nos vies et pour notre bien-être économique.

Les infrastructures du 21e siècle sont vastes, complexes et intrinsèquement interreliées. Mais en tant que nation, nous faisons face à des défis très similaires à ceux des années 1800. Les gouvernements, les citoyens et l'industrie privée doivent s'assurer que les entreprises, les travailleurs et les familles peuvent prospérer dans un pays encore jeune et dont la population est dispersée. Aujourd'hui, à nos ports et à nos réseaux de canaux, à notre réseau de chemin de fer et à nos autoroutes, s'ajoute un réseau d'information qui relie les gens, les institutions financières, les médias et le gouvernement. La prospérité repose toujours sur la force de nos collectivités et des services de base qui les soutiennent.

En 2006, les administrations provinciales, territoriales et municipales ont exprimé le désir de pouvoir compter sur un financement plus prévisible et à long terme afin de mieux planifier leurs travaux d'infrastructure et répondre à leurs besoins continus en infrastructure. Doté d'une enveloppe de 33 milliards de dollars, le Plan Chantiers Canada a été lancé en 2007 et a marqué une nouvelle ère en matière de financement en partenariat des infrastructures. Un pilier fondamental du Plan consistait à assurer la stabilité grâce à un financement prévisible à long terme, un objectif atteint grâce au Fonds de la taxe sur l'essence.

Par l'entremise du Fonds de la taxe sur l'essence des fonds sont distribués aux collectivités de toutes les tailles, de façon régulière et prévisible, ce qui permet aux municipalités de mettre ces ressources financières en commun, de les accumuler, de les gérer et d'emprunter au titre de celles-ci. Le Fonds de la taxe sur l'essence a atteint 2 milliards de dollars par année à l'échelle nationale en 2009-2010, et à compter de 2014, il sera transformé en fonds permanent doté du même montant d'argent.

L'édification de la nation est un processus sans fin. Le gouvernement du Canada s'est engagé à adopter une approche de partenariats pour traiter les priorités nationales et locales. Grâce à nos efforts communs, chaque dollar investi dans l'infrastructure répondra aux besoins actuels des collectivités, tout en tenant compte des besoins de croissance et de développement futurs.

Bâtiment d'administration de North Perth, North Perth, Ontario

À l'appui d'un plan à long terme

Pour poursuivre sur sa lancée, le gouvernement fédéral invite ses partenaires de tout le pays à entamer un dialogue constructif sur le nouveau plan à long terme en matière d'infrastructures publiques qui s'appuiera sur les réussites passées tout en renforçant les partenariats entre tous les ordres de gouvernement. Ce processus se déroulera en trois phases.

La phase I consiste à inventorier les investissements dans les infrastructures du Canada et à cerner les nombreux facteurs ayant contribué à la réussite de milliers de projets au pays. En mettant l'accent sur les succès obtenus grâce à des partenariats forts, le gouvernement du Canada veut également partager des détails sur certains des plus importants investissements effectués, comme les investissements pour l'amélioration de la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, la réussite du Fonds de la taxe sur l'essence et les investissements importants dans le transport en commun.

La phase II du processus de planification s'appuiera sur le premier cycle d'analyse et ira au-delà de ce qui a été accompli au cours des 10 dernières années en matière d'investissements dans l'infrastructure, afin de constituer la base de connaissances techniques et politiques qui servira de fondement empirique pour l'élaboration d'un plan d'infrastructure à long terme et qui permettra d'orienter les discussions plus larges qui auront lieu dans le cadre de la troisième phase du processus. Durant cette phase, nous travaillerons avec nos partenaires et nos intervenants, des experts et des praticiens renommés en vue d'effectuer des recherches et des analyses sur cinq thèmes : l'économie, l'environnement, des collectivités plus fortes, le financement des infrastructures, ainsi que la planification et la durabilité des actifs.

La phase III du processus sera axée sur un dialogue constructif avec nos partenaires provinciaux, territoriaux et municipaux et d'autres intervenants clés. En s'appuyant sur les travaux accomplis au cours des deux premières phases, cette dernière phase d'engagement consistera à examiner les grands principes et l'orientation future des infrastructures publiques au Canada. Cette phase servira de tribune pour cerner les principaux enseignements tirés des plans et des programmes passés, susceptibles d'aider à l'élaboration du prochain plan à long terme dans le domaine des infrastructures publiques.

Au cours des prochains mois, tous les ordres de gouvernement tourneront leur attention vers l'avenir des infrastructures publiques au Canada. Ils seront accompagnés dans cet examen par des experts ainsi que par des intervenants clés et par le grand public. En travaillant ensemble, nous nous assurerons que le Canada a un fondement solide en matière d'infrastructure publique qui permet d'assurer la croissance et la prospérité du pays pour les années à venir.

Centre des congrès d'Ottawa, Ottawa, Ontario